
ÉPISODES
DE
L'HISTOIRE DES RELATIONS
DE
LA GRANDE-BRETAGNE avec LES ÉTATS BARBARESQUES
AVANT LA CONQUÊTE FRANÇAISE
par le lieutenant-colonel R.-L. PLAYFAIR,
consul général de S. M. B., en Algérie

Depuis le jour où les armes de la France ont ouvert à la civilisation une des plus belles contrées du bassin de la Méditerranée, les conquérants ont travaillé avec autant de persévérance que de succès à dissiper les ténèbres qui enveloppaient son histoire primitive et à éclaircir les points obscurs des rapports qui ont jadis existé entre leur patrie et les États Barbaresques.

La part que l'Angleterre a prise aux événements antérieurs à la conquête étant moins connue, je désire offrir à la REVUE AFRICAINE, en échange du vif plaisir qu'elle m'a toujours procuré, quelques notes accompagnées d'une esquisse biographique des hommes éminents qui ont joué un rôle important dans les événements politiques ou sociaux de ce passé plein de trouble et d'obscurité.

1620

Expédition de Sir Robert Mansel.

Depuis l'époque des Croisades jusqu'en 1620, aucune force navale britannique ne s'était montrée dans la Méditerranée.

Revue africaine, 22^e année. N° 130 (JUILLET 1878.) 20

Cette première expédition contre les Algériens fut entreprise sous Jacques I^{er} ; elle fut l'unique opération guerrière de son règne, et ne rapporta ni gloire ni avantage à l'Angleterre.

Le roi céda aux obsessions de l'ambassadeur d'Espagne, le comte Gondemar, qui avait su intéresser à sa cause le favori Buckingham, et consentit à venger le dommage fait au commerce espagnol par ces audacieux pirates.

Bien que depuis quelques années les Anglais eussent considérablement augmenté leur marine, elle était cependant loin d'être suffisante, et dut, en cette circonstance, avoir recours à la marine marchande qui fournit douze vaisseaux sur les dix-huit qui prirent part à cette expédition.

L'escadre royale était ainsi composée :

1^o *The Lyon*, commandé par Sir Robert Mansel : 600 tonneaux, 250 hommes, 40 canons ;

2^o *The Vanguard*, commandé par le contre-amiral Sir Richard Hawkins : 660 tonneaux, 250 hommes, 40 canons ;

3^o *The Rainbow*, commandé par le contre-amiral Sir Thomas Button : 660 tonneaux, 250 hommes, 40 canons ;

4^o *The Constant*, commandé par le capitaine Arthur Mainwaring : 660 tonneaux, 250 hommes, 40 canons.

5^o *The Anthelope*, commandé par le capitaine Sir Henry Palmer : 400 tonneaux, 160 hommes, 34 canons ;

6^o *The Conuertine*, commandé par le capitaine Thomas Lowe : 500 tonneaux, 320 hommes, 36 canons.

Le plus faible tonnage des navires marchands était de 100 tonneaux, avec 12 canons.

Le compte-rendu de cette campagne se trouve au *British Museum*, dans un petit volume plein d'intérêt, sous le titre : « *Algiers voyage ; journal ou rapport succinct de tous les événements survenus à la flotte envoyée par Son Excellence Majesté le Roi contre les pirates algériens et autres, sous le commandement du chevalier Sir Robert Mansel, vice-amiral d'Angleterre, amiral de la flotte et président du Conseil de guerre nommé par Sa Majesté. MDCXXI.* »

Le chroniqueur qui accompagna cette expédition, raconte que,

le 6 décembre, après de longs débats durant lesquels les Turcs se montrèrent aussi versatiles que perfides, le Dey, bien qu'il nous eût donné des otages comme gages de la sécurité de notre messenger, le capitaine John Roper, porteur des lettres royales, fit connaître sa résolution de ne le renvoyer qu'autant qu'il serait remplacé près de lui par un consul.

Le choix de ce premier officier consulaire attaché aux États Barbaresques est aussi singulier qu'il est peu flatteur pour notre dignité nationale. Afin de répondre à cette exigence du Dey, l'amiral fit immédiatement vêtir convenablement un homme de son équipage et le fit débarquer comme consul. Les Turcs le reçurent avec déférence, rendant à ce fonctionnaire improvisé tous les honneurs dus à la dignité dont il portait les insignes.

Le capitaine Roper fut aussitôt mis en liberté, et nous rendîmes les otages turcs ; mais, contrairement à l'engagement pris par le Dey, 40 captifs seulement, composant, disait-il, le nombre total des esclaves chrétiens dans la ville d'Alger, furent remis aux Anglais.

Ne pouvant obtenir plus ample satisfaction, l'amiral envoya, le 7 au matin, ses dernières instructions à son consul et adressa au Dey une lettre sévère sur sa conduite déloyale.

La flotte mit à la voile et sortit du port après avoir infructueusement tenté de brûler les vaisseaux turcs qui s'y trouvaient.

Le chroniqueur ajoute que, durant la présence de l'escadre dans le port d'Alger, des « Turkes pirates » y entrèrent avec deux vaisseaux anglais qu'ils venaient de capturer, et qu'il ne fut nulle part mentionné que l'amiral les eût réclamés.

A peine la flotte anglaise eut-elle disparu à l'horizon, que la piraterie redoubla. Érigée en système national, elle ne s'en tint pas au littoral de la Méditerranée ; de hardis forbans poussèrent leurs exploits jusque dans les eaux du Royaume-Uni.

En voici un exemple plein d'intérêt :

1641 — 1645

Le Révérend Devereux Spratt.

Tout ce que nous savons de ce digne ecclésiastique est tiré des

pages de son journal, actuellement entre les mains de son descendant, l'amiral Spratt, auteur de l'ouvrage bien connu : « *Voyages et recherches en Crète.* »

Il naquit en 1620, dans la paroisse de Stratton sur Vosse, comté de Somerset, où il fut pieusement élevé par ses parents, le Révérend Thomas Spratt et sa femme Elisabeth. Il avait quatorze ans quand son père mourut ; et bientôt après, le jeune Devereux fut envoyé à « *Magdalen Hall* » d'Oxford, où il prit ses grades. De là, il se rendit en Irlande, où sa mère était appelée par son père, pasteur de la paroisse de l'île de Kerry, comté de Kerry ; puis il alla à Tralee, comme précepteur des fils de Sir Edward Dennys. Ensuite, pour citer ses propres paroles, « j'entrai dans les fonctions de mon ministère. . . . »

« 23 octobre 1640. — L'épouvantable rébellion d'Irlande éclate, et la colère de Dieu tombe sur les protestants anglais dont 150 mille furent exterminés, ainsi qu'il ressort des archives publiques. En février 1641, la révolte nous gagna, le pays entier étant insurgé. Deux compagnies nous assiégèrent dans deux petites forteresses où je fus témoin de la déplorable destruction de 120 hommes, femmes et enfants, par le fer, la famine et de nombreuses maladies. Parmi ceux-ci tombèrent ma mère et mon plus jeune frère qui sont enterrés là. Après deux mois de siège, les deux forteresses se rendirent, sous conditions, aux mains des rebelles irlandais. Alors le Seigneur m'envoya à la garnison de Ballybegg, où je prêchai aux malheureux protestants qui s'y trouvaient. J'y exerçai mon ministère jusqu'à ce que l'armée anglaise vint nous emmener ; auquel temps l'ennemi brûla la ville et le château de Tralee, et deux fois se mit à notre poursuite pendant que nous marchions sur Cork ; mais avec l'aide de Dieu nous les battîmes encore. Quand nous fûmes arrivés, je fis une demande au Lord Inchaquoin qui me donna un laissez-passer pour l'Angleterre. J'allai à Youghal en bateau, et m'y embarquai sur le vaisseau d'un nommé John Filmer qui mit à la voile avec environ cent vingt passagers. Mais avant que nous n'eussions perdu la terre de vue, nous étions capturés par un pirate algérien qui mit tous les hommes aux fers. Ce fut là un événement si terrible que je commençai à douter de la Providence et accusai

le Tout-Puissant d'injustice envers son serviteur, jusqu'à ce que le Seigneur m'eut prouvé mon erreur par les grâces qui suivirent. En arrivant à Alger, je trouvai de pieux chrétiens qui changèrent la persuasion où j'étais que Dieu m'avait traité plus durement que d'autres de ses serviteurs. Il daigna me protéger en nous mettant sous la dépendance de bons patrons, qui nous donnèrent plus de liberté qu'il n'est d'ordinaire, surtout à moi qui prêchais à mes pauvres compatriotes, parmi lesquels il plut à Dieu que je fusse un instrument de consolation.

J'étais à Alger depuis peu de temps, quand je fus sur le point d'obtenir ma liberté par l'entremise d'un pieux chrétien, le capitaine Wylde. Mais, tout-à-coup, je fus vendu et remis à un musulman qui demeurait dans la ville avec sa famille. Je fus fort attristé par suite de ce changement et de cette soudaine déception. Mon patron m'en demanda la raison et prononça ces paroles encourageantes : « Dieu est grand » ; ce qui me fit une profonde impression et fortifia ma foi, raisonnant ainsi en moi-même : Est-ce d'un Turc mahométan que je devrais apprendre la foi et la confiance en Dieu ?

Après ceci, le Seigneur émut et inspira le cœur du capitaine Wylde qui s'occupa activement de moi à Livourne, en Italie, parmi les marchands, et surtout auprès de M. John Collier, et obtint d'eux qu'ils contribuassent généreusement à ma rançon. Quand le capitaine revint à Alger, il paya mon rachat qui se montait à 200 *cobs*. Sur ce, les captifs anglais firent une pétition afin que je restasse parmi eux. Il me la montra et me demanda ce que je voulais faire dans cette circonstance. Je lui dis qu'il était, après Dieu, l'instrument de ma liberté et que j'étais à sa disposition. Il répondit : non ! et il ajouta que j'étais un homme libre et disposais seul de moi-même. Alors je répliquai : JE RESTERAI ; car je considérerai que je pouvais être plus utile à mon pays, en endurant la captivité avec les enfants de Dieu, qu'en jouissant de ma liberté chez moi.

Deux ans plus tard, il fut enjoint par une proclamation à tous les hommes libres de quitter Alger. Je me procurai alors ma carte de libération moyennant 50 *cobs*, et j'allai avec plusieurs de mes compatriotes en Provence, où je trouvai des marchands

anglais très-obligeants. A T., je m'embarquai sur un vaisseau en partance pour Londres. Nous touchâmes à Malaga, où je descendis à terre pour me délasser. Nous reprîmes la mer, et en arrivant sur les côtes de Cornouailles, le vice-amiral Battin m'invita à son bord, où il me garda un certain temps comme aumônier de son escadre. Allant aux Downs, je me séparai de lui et me rendis à Londres, puis chez un de mes parents, M. Thomas Spratt, ministre à Greenwich. Après un temps, le Seigneur m'ouvrit une porte pour m'établir dans la ville de Mitchelstown, comté de Cork. »

La raison de la proclamation du Dey d'Alger, ordonnant aux gens libres de quitter son territoire, venait du fait que plusieurs Anglais s'étaient échappés dans un bateau à voiles et que leurs compatriotes étaient soupçonnés d'avoir aidé à leur évasion. Cet intéressant épisode est rapporté dans Harris, « *Navigantium atque itinerantium Bibliotheca*, vol. II, appendix, page 16. » Captivité de William Okeley, William Adams, John Jeplis, etc, à Alger, avec leur étonnante évasion dans un bateau en toile à voile et les dangers qu'ils coururent en mer jusqu'à leur arrivée à Majorque. »

Dans un autre mémoire écrit par M. Spratt, bien des années après sa captivité, il fait allusion à cet incident ainsi qu'il suit :

« An. Dom. 1646. — D'après mes souvenirs, il fut fait, dans notre maison de réunion à Alger, un bateau en toile à voile qui fut porté et caché dans un fourré de roseaux au bord de la mer. Il emporta cinq de nos compagnons à Majorque, en six jours de traversée. Pour les détails de cette affaire, voyez le livre que William Okeley vient de publier. Bien des fois je me suis étonné que je n'ai pas été saisi et forcé de payer la rançon des échappés, attendu que j'étais fortement soupçonné d'avoir prêté les mains à la construction de la barque ; mais la Providence voulut que je ne fusse jamais questionné. Pourtant un Maure qui habitait au-dessus de notre lieu de réunion, me rencontrant un jour sur le môle, fronça le sourcil et grinça des dents, en me regardant d'une façon telle que je trouvai prudent de me tenir à l'écart jusqu'au moment de mon départ. Durant mon séjour à Alger, on prit cinq voiles anglaises ; et les *armadores* tenaient

compte de la capture de 1,700 voiles chrétiennes. Que le Seigneur éveille le cœur des princes chrétiens, afin qu'ils déracinent ce nid de pirates ! »

Le M. Thomas Spratt, dont il est parlé dans ce mémoire, était le père de l'évêque Spratt de Rochester.

S'il était possible d'entretenir des doutes sur l'authenticité de ce manuscrit, la confirmation s'en trouverait dans les registres de la paroisse de Cartmell, comté de Lancaster, desquels est extrait ce qui suit :

« 5 janvier, An. Dom. 1644. — Gyles Parke, fils de John of Holkar, et Élisabeth Gordon, fille de Robert Gordon, Lord vicomte de Hentimore, mariés à Alger par M. Spratt, ministre.

21 octobre 1645. — Élisabeth, fille du dit Gyles Parke, baptisée à Alger, en Barbarie.

16 juin 1648. — Jane, fille de Gyle Parke, baptisée. »

Ce dernier enfant a évidemment été baptisé à Cartmell. Les naissances de deux autres enfants sont inscrites sur les registres de ce même lieu, et plus tard, en 1652, on y mentionne la mort de la mère qui fut enterrée dans l'église.

Toutes mes recherches pour retrouver la trace de ce Robert Gordon, fils d'un vicomte de Hentimore, ont échoué. Ce titre est inconnu dans la pairie anglaise. Il n'y a non plus aucune mention de son extinction dans le « College of Arms » à Londres, ni au « Lyon office » en Écosse. C'est à ce dernier pays, à en juger par son nom, que devait appartenir le marié.

Ils se trouvaient probablement parmi les compagnons de captivité du Révérend Devereux Spratt. Le mariage de ce couple infortuné et le baptême de leur premier enfant furent une des consolations qui l'engagèrent à endurer la captivité avec les enfants de Dieu plutôt qu'à jouir de sa liberté chez lui.

Le récit de cette conduite généreuse et dévouée est inscrit sur une plaque de marbre dans l'église anglicane d'Alger, dont on doit dire qu'il fut le premier chapelain, bien que l'édifice lui-même ait été érigé plus de deux siècles après sa mort.

1646 — 1647

Mission d'Edmond Cason à Alger.

Dans un recueil qui existe au *British Museum* se trouve une lettre touchante adressée d'Alger par Thomas Sweet et Richard Robinson à leurs amis en Angleterre.

Elle fut publiée, par ordre du Parlement, le 16 avril 1647.

Cette lettre désespérée, qui est de la main de Thomas Sweet, contient les passages suivants :

« O mes amis ! une fois encore, je vous fais savoir que depuis six ans je languis à Argiers dans le plus dur esclavage. J'ai été vendu, et suis au service d'un nommé Baron, renégat français, avec un autre captif protestant, Master Richard Robinson de Norfolk. Si notre maître nous emmène dans ses propriétés, qui sont dans l'intérieur des terres, il est certain que vous ne recevrez plus jamais rien de nous. Le prix de notre rançon a été fixé à 250 livres, parce que l'on suppose que nous avons en Angleterre de riches parents et que nous serons rachetés ensemble, ainsi que nous nous sommes liés par serment.

O mon père, ma mère, mes amis ! cherchez un prompt remède à nos maux ; des centaines d'esclaves ont été délivrés de leurs misères depuis que nous sommes ici. Nous vous supplions donc, au nom du Seigneur, de nous racheter, ainsi que lui vous a rachetés.

Oh ! jamais nous n'avons mieux compris le cantique des Israélites à Babylone : « Sur les rives des fleuves de Babylone nous avons pleuré, en nous souvenant de toi, ô Sion ! » Nous nous souvenons de toi, ô Angleterre ! »

Le peuple anglais ne pouvait rester sourd à cet appel. Bien que le pays fût dévasté par la guerre que Charles I^{er} soutenait contre son Parlement, il fut décidé que des mesures immédiates seraient prises pour la libération des sujets anglais captifs à Alger. Un navire, *The Honour*, chargé d'objets précieux et d'une somme considérable, fut confié à Monsieur Edmond Cason, qui reçut plein pouvoir du Parlement pour négocier la libération des

captifs anglais. Il était chargé, en outre, d'obtenir des garanties pour la sécurité du commerce anglais dans la Méditerranée.

Des vents contraires obligèrent ce navire à relâcher dans le port de Gibraltar, où il fut malheureusement détruit par un incendie. La somme d'argent qu'on avait pu sauver de ce désastre, se perdit, peu de temps après, dans le naufrage du navire *The Diamond* chargé de la reporter en Angleterre.

L'année suivante, par ordre des deux chambres du Parlement, un second navire, *The Charles*, portant un chargement plus important que le premier, fut confié au même agent Edmond Cason.

Dans le rapport parlementaire de cette nouvelle mission, conservé au *British Museum*, il est dit :

« Par la grâce de Dieu, est arrivé à bon port le navire portant notre chargement à destination d'Argiers. Après de longs et pénibles débats, un traité a été signé, une liste établie de tous les esclaves anglais qui se trouvent à Argiers, et le prix de leur rançon fixé au même chiffre que celui auquel ils ont été vendus en premier lieu.

Notre agent a si bien disposé du chargement confié à ses soins, qu'il a pu racheter deux cent quarante-quatre personnes, tant hommes que femmes et enfants, qui ont été rapatriées par le dit vaisseau *The Charles*. Notre agent est contraint de demeurer à Argiers jusqu'à entière libération des sujets anglais. A cet effet, deux navires sont en voie de chargements encore plus considérables que le premier ! »

Deux lettres de Monsieur Edmond Cason sont jointes à ce rapport parlementaire.

Extrait des lettres de Edmond Cason esquire, agent parlementaire à Argiers, adressées au Comité de la Marine, le 29 octobre 1640.

« Qu'il vous plaise. . . . Nous sommes arrivés dans ce port, le 21 septembre, sains et saufs, par la grâce de Dieu.

« Dès le lendemain, un sauf-conduit me fut remis de la part des autorités. Je débarquai et je fus reçu par le Bacha et quelques membres du Divan.

« Après avoir présenté mes lettres de créance, j'exposai la mission dont j'avais été chargé par le Parlement, l'objet de ses plaintes, son espoir d'une entente qui assurât une paix durable, et sa demande que tous les sujets anglais captifs à Argiers me fussent remis sans conditions, attendu que nous étions en temps de paix.

« Le Bacha, qui avait pouvoir de traiter avec moi, répondit qu'en ce qui concernait la paix, il serait très-heureux de la maintenir; mais que les captifs ne pourraient être rendus qu'autant que leurs maîtres seraient remboursés de la somme qu'ils leur avaient coûté en premier lieu, sommes inscrites sur les registres.

« Cette réponse, peu satisfaisante, m'obligea à demander que mes lettres, qui avaient été traduites, fussent lues au Divan en présence du Basha, et que la réponse m'en fût donnée au moment même où siégerait le conseil.

« Cette requête une fois agréée, le samedi suivant, le 26, jour de Divan, la même réponse me fut répétée par l'intermédiaire du Trudgeman, avec instruction de traiter avec le Basha. Ce même jour, la paix fut signée et proclamée au Divan; le Basha me reçut avec courtoisie et donna des fêtes en mon honneur au palais d'hiver et d'été.

« En poursuivant mes négociations, je demandai qu'il me fût adjoint un écrivain, afin d'établir, dans les deux langues, une liste de tous les captifs anglais. Je demandai également que chaque maître comparût devant moi avec son esclave, qu'il me déclarât son nom, son âge, ce qu'il lui avait coûté, le lieu habité par l'esclave, la date de sa capture et le nom du navire à bord duquel il avait été pris.

« Je fus prévenu que certains Turcs ou Maures nous avaient fait inscrire des prix plus élevés que ne leur avaient coûté leurs esclaves; j'en informai le Basha qui jura par la tête de son maître, le Grand Turc, que je ne paierai pas un *asper* de plus qu'ils n'avaient coûté au premier marché, lors de leur débarquement.

« Ce travail terminé, il se trouva que le nombre de sujets anglais esclaves à Argiers était au-dessus de six cent cinquante,

plus une centaine d'hommes employés au service du Grand Turc dans les vaisseaux algériens à Candie.

« Après un premier versement de dix mille dollars, je pris des mesures pour faire accepter au Basha le 6 0/0 au lieu du 10 0/0 qu'il m'aurait fallu donner à titre de droit sur toute valeur destinée à la rançon des captifs. Je m'engageai également, pour le droit de sortie des esclaves, à verser vingt *pesas* par tête au Basha et un demi-droit aux officiers, le total s'élevant à trente-un dollars et demi par homme, au lieu de cinquante dollars qu'ils eussent coûté sans cet arrangement. Divers enfants élevés dans l'Islamisme sont l'objet de grands soins de la part des Turcs ; mais les jeunes gens, convertis à force de mauvais traitements, ont été envoyés à Alexandrie ou en d'autres villes du Levant.

« Il serait indispensable de payer comptant et de profiter de la présence du Basha à Argiers pour activer le rapatriement des captifs. La plupart des maîtres préféreraient garder leurs esclaves.

« Le prix de certaines rançons se trouve plus élevé que je ne l'avais d'abord pensé, parce qu'il y a beaucoup de femmes et d'enfants qui ont coûté chacun cinquante livres au premier marché, et qui se vendraient aujourd'hui cent livres ; parmi les hommes il s'en trouve aussi d'une valeur élevée, tels que des capitaines de navires, des calfats, des menuisiers, des tonneliers, des voiliers, des chirurgiens et d'autres dont le métier est fort estimé ; ceux-ci reviennent, en moyenne, à trente-deux livres par homme au premier marché ; ce prix, ajouté à celui des droits du port qui sont de six livres, six shillings par tête, élèverait le rachat de chaque captif à trente-huit livres rendu à bord.

« Le Roi ne permettra pas qu'il me soit fait aucun préjudice. . . . »

« Edmond CASON. »

Deuxième extrait des lettres dudit Edmond Cason, daté du 26 novembre 1646.

« Qu'il vous plaise. . . . Ma dernière lettre était du 26 octobre.

• Les Algériens s'attendent à ce que nous ne défendions point

contre leurs corsaires les navires étrangers naviguant de conserve avec les nôtres.

« Conformément aux ordres que j'ai reçus, j'ai voulu commencer par rapatrier les captifs d'un rang élevé, mais Dieu a voulu que je prisse d'abord ceux que j'ai pu racheter avec des marchandises.

« Lors de nos discussions, le Basha m'a fait dire que, du moment que j'avais établi le registre des captifs et que le prix de leur rançon était fixé, je ne pouvais quitter Argiers avant de les avoir tous embarqués. Je pense que la somme dont je vous ai parlé suffira pour la libération de tous, et que les Algériens rempliront leurs engagements envers nous, aussi bien qu'ils les ont tenus envers les Espagnols et les Français qui viennent traiter pour le rachat de leurs compatriotes.

« Les peuples européens rivalisent d'efforts, en ce moment, pour arriver à la prompte délivrance de leurs frères captifs ; pour cette raison, bien que cela dût peut-être vous gêner, je serais d'avis que le prix de la rançon des nôtres fût promptement envoyé. Ce serait le plus sûr moyen d'engager les barbares à une plus fidèle observance de notre traité.

« Je supplie Vos Excellences de ne point décider que la libération de nos esclaves sera faite en deux années ; je vous prie, en outre, de prendre en considération qu'il est préférable que leur rapatriement ait lieu en été, car je vous assure que leurs vêtements sont légers.

« Je crois que deux grands navires et une pinasse suffiront au transport de tous.

« Quant aux affaires dont vous me chargez pour Tunis, je ferai parvenir vos lettres au consul et aux négociants de cette ville.

« De Vos Excellences le plus obéissant serviteur,
« Edmond CASON. »

1654

Expédition de Robert Blake, amiral et général

La seconde expédition sur les côtes d'Afrique eut un tout autre succès que la précédente.

Elle fut commandée par Robert Blake, un des plus grands et des plus nobles de la pléiade d'hommes illustres qui parurent sous la République anglaise.

D'une piété élevée, d'une simplicité remarquable dans sa vie privée, Robert Blake fut, comme général et amiral, la terreur des ennemis de sa patrie.

Il abaissa l'orgueil de la Hollande, du Portugal et de l'Espagne; il établit les bases de la suprématie anglaise dans la Méditerranée, et, en huit années, éleva son pays au rang de première puissance maritime de l'Europe.

Vers la fin de l'année 1653, à la tête d'une magnifique escadre, l'amiral fit voile pour la Méditerranée, arborant lui-même son pavillon à bord du *St-George*, armé de soixante canons et de deux cent cinquante hommes.

L'effroi qu'inspirait son nom était tel, qu'à son approche, des croiseurs algériens, ayant à bord des captifs anglais, vinrent humblement les lui offrir à titre de présents.

Après avoir exigé du Grand-Duc de Toscane et du Pape lui-même une indemnité considérable pour dommages faits à des sujets anglais dont les navires, saisis par les princes Rupert et Maurice, avaient été vendus sur leurs territoires, Blake poursuivit sa route vers les côtes d'Afrique, afin de venger toutes les insultes faites au pavillon anglais par les terribles pirates de Tunis, de Tripoli et d'Alger, et de leur donner une salutaire idée de la puissance britannique.

Le 8 février 1654, l'escadre jeta l'ancre devant Porto-Farina, le grand port militaire de Tunis.

Au premier signal de l'approche de ces étrangers dont le pavillon n'avait jamais paru dans ces eaux, le Bey forma à la hâte un camp de quelques milliers d'hommes d'infanterie et de cavalerie, et fit alléger ses gros navires qui vinrent s'abriter sous les batteries de la rade; ainsi préparé, il attendit, plein de confiance, l'approche de l'ennemi.

Blake devait cependant ajourner l'exécution de ses plans; il lui fallait d'abord assurer l'approvisionnement de sa flotte, chose difficile, car, à cette époque, un très-petit nombre de ports de la Méditerranée étaient ouverts aux Anglais.

Ce ne fut donc que le 3 avril que Blake reparut devant Porto-Farina.

Le lendemain, au point du jour, l'escadre entière, favorisée par une forte brise, sans tirer un seul coup de canon, entra dans le port, et jeta l'ancre à une demi-portée de fusil des formidables batteries que le Bey avait fait élever.

Les Anglais s'étaient préparés à une terrible journée. Longtemps avant le jour, à un signal donné par le *St-George*, le service divin avait été solennellement célébré à bord de chaque vaisseau.

L'ordre d'avancer fut ensuite donné. La frégate *The Newcastle*, commandée par le capitaine Cobham, marchait en tête de l'escadre et pénétra la première dans le port, suivie de près par *The Taunton*, *Foresight*, *Amity*, *Mermaid* et *Merlin*. A leur suite vinrent les grands navires *The St-Andrew*, *Plymouth* et *St-George*.

Tous allèrent, sous les regards des Turcs stupéfiés de tant d'audace, se placer devant les forts et aussi près que le leur permettait la profondeur des eaux.

Cette manœuvre fut accueillie par quelques boulets qui traversèrent les mâtures ; mais le Bey, recouvrant sa présence d'esprit, donna ses dernières instructions, et, de la bouche de cent vingt pièces de gros calibre qui garnissaient la rade, une effroyable décharge répondit aux premières bordées de la flotte anglaise.

Le feu des batteries de Porto-Farina ne tarda pas à s'ouvrir sur la ligne du *St-Andrew*, du *Plymouth* et du *St-George*, dont les terribles bordées eurent bientôt entamé la solide épaisseur de leurs murs.

L'issue du combat était encore douteuse, lorsque Blake, qui, dès le début de l'action, avait conçu ce plan, fit mettre à la mer les chaloupes dans lesquelles prirent place des hommes choisis dans chaque équipage, avec ordre de ramer jusqu'au milieu de la flotte ennemie et de jeter dans leurs navires une quantité de torches enflammées.

Cette manœuvre, favorisée par la fumée qui obscurcissait l'air, eut un plein succès. L'incendie fut aussi rapide que terrible :

en un instant, les cinq vaisseaux qui représentaient les forces navales tunisiennes, furent enveloppés de flammes.

L'œuvre de destruction était accomplie. Quatre heures avaient suffi pour éteindre le feu des batteries, dont l'assaut eût été facile, si Blake l'eût jugé nécessaire, et pour brûler jusqu'à la quille les vaisseaux pirates, depuis si longtemps la terreur des navigateurs.

Les pertes de Blake s'élevaient à 25 morts et quarante blessés ; celles de l'ennemi ne furent jamais connues.

Après avoir infligé cette rude leçon, l'escadre se mit en route pour Tripoli.

Le Bey de cette région, prévenu du sort de Tunis, reçut Blake avec beaucoup d'honneurs, se rendit aux conditions qu'il lui plut d'imposer, et s'engagea par un traité à respecter le pavillon anglais, en tout temps et en tout lieu.

A son retour, Blake reparut devant Tunis, pour demander si le Bey était disposé à traiter avec lui de la paix.

Le corsaire humilié se soumit à des conditions aussi honorables qu'avantageuses à l'Angleterre ; il permit même à un agent consulaire de résider à sa cour.

Il ne restait plus qu'à obtenir la soumission d'Alger ; mais ici il n'était plus nécessaire d'employer la force ; l'escadre entra dans le port sans la moindre opposition.

Blake fit débarquer un officier chargé de demander la restitution des biens et la libération de tous les esclaves chrétiens. Le Dey le reçut avec grande courtoisie, fit même l'éloge de l'amiral anglais, et pour montrer ses bonnes dispositions, fit présent à la flotte d'un troupeau de bestiaux.

Toutefois, il fit remarquer à ce messenger qu'il ne serait pas juste d'exiger que des captifs, achetés à prix d'argent durant une guerre entre El-Islam et la Chrétienté, fussent rendus par leurs maîtres sans compensation aucune.

Il consentit cependant à livrer tous les captifs anglais de son territoire, moyennant une modique rançon. En outre, il s'engagea solennellement et à tout jamais, lui et son peuple, à ne plus inquiéter les navigateurs anglais.

Blake se rendit aux arguments que lui soumettait humblement

le Dey, et entra en arrangement pour le rachat des esclaves qui furent remis à leurs libérateurs.

Au moment où la flotte allait quitter le port, il se passa une scène touchante. Une troupe d'hommes, tous esclaves hollandais, s'élançèrent à la mer et nagèrent vers les bâtiments anglais, déployant toutes leurs forces pour échapper aux Turcs qui les poursuivaient en bateau. N'écoutant que la voix de l'humanité, les matelots les aidèrent à monter à bord, et recueillirent parmi l'équipage la somme nécessaire pour dédommager leurs maîtres de leur perte.

Avant la fin d'avril 1655, l'étonnante croisière de Blake, dans la Méditerranée, était terminée.

Dans l'espace de six mois, cet homme extraordinaire, dont chaque entreprise fut un triomphe, établit la suprématie de l'Angleterre dans cette mer, d'où les Puissances, pour des raisons politiques, l'avaient exclue depuis les Croisades.

R.-L. PLAYFAIR.

(A suivre.)

Pour tous les articles non signés :

Le Président,
L.-Charles FÉRAUD.